



le bulletin

20c

Vol. 18 - No. 3

BUCKINGHAM, QUÉ.

MERCREDI, 6 AOUT 1975

LE QUARTIER D'ANGERS NE TIENT PAS À "FLIRTER" AVEC LES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION !

Le projet "monstre" qui est parrainé par la compagnie Germain Lemay Construction Limité de Hull et qui vise à construire un total de 567 maisons de type "bungalow" sur des lots situés dans le quartier d'Angers risque grandement de connaître une "mort prématurée" si les édiles oeuvrant au sein du conseil de la municipalité regroupée de Buckingham ne modifient pas et ce, dans un avenir rapproché, les contenus du règlement 116.

Selon Pierre Hayes, le greffier de la ville de Buckingham, les responsables de la compagnie Lemay n'ont pas encore réussi à se mettre d'accord avec les autorités municipales sur les principes gouvernant le raccordement du système d'égout du projet à celui du quartier d'Angers.

"Ils veulent que la municipalité défraie les coûts du raccordement. Cependant, le règlement 116 stipule que ce genre d'opération est la responsabilité du développeur."

M. Germain Lemay, le président de la firme hulloise a déclaré, lors d'une récente conversation téléphonique que cette loi n'avait d'autre but que de mettre les "bâtons dans les roues" aux contracteurs qui désiraient subdiviser des lots situés dans le Buckingham Métropolitain.

"On ne peut même pas demander de l'aide financière aux "améliorations locales" puisqu'on nous en empêche...pensez-vous que cet état de choses s'avère juste pour les développeurs?"

Et dire que cette situation existe seulement dans le Buckingham métropolitain!

M. Lemay était confiant il y a quelques semaines, que les travaux relatifs à la première phase de son projet débuteraient cet automne.

"Il se pourrait maintenant que la mise sur pied de mon projet soit de beaucoup retardée."

M. Lemay a cru bon de mentionner que la municipalité ne lui avait pas encore laissé savoir sa décision concernant une demande écrite qu'il lui avait faite exigeant d'elle la modification du fameux règlement 116."

Si tout va bien, la compagnie Lemay commencera à se mettre à l'oeuvre à l'automne. Elle consacrera plus de six mois à la construction de 41 maisons de type "bungalow".

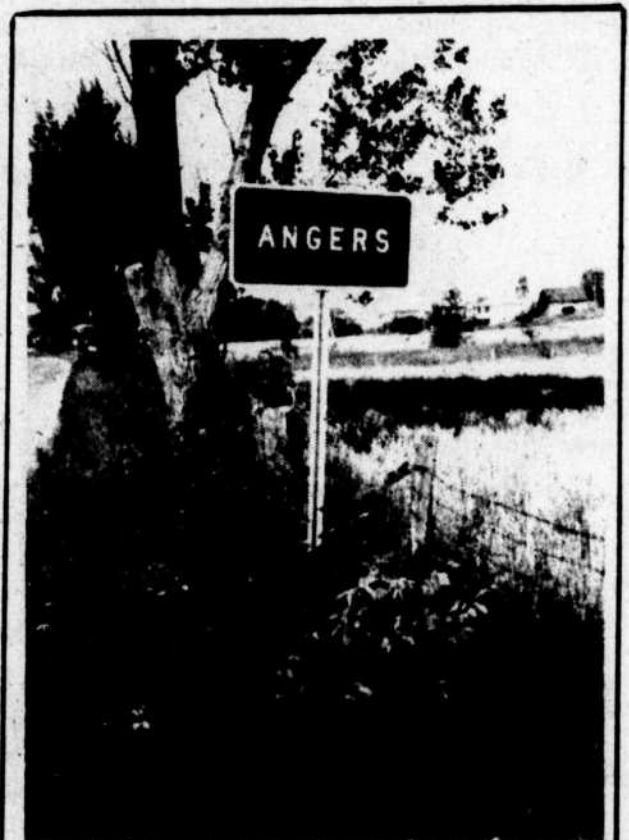
Une fois la première phase terminée, elle se lancera dans la construction de 200 maisons au printemps prochain.

Les développeurs mettront enfin un terme à leur projet au moment où ils auront complété la troisième phase qui consiste à bâtir un peu plus de 300 bungalows.

Les facteurs qui influenceront de près le succès de cette nouvelle entreprise seront la vente des lots et la présence de la route 50.

Comme le fait remarquer M. Lemay: "La route 50 servira à rapprocher le quartier d'Angers à la ville de Hull et la vente des lots déterminera le rythme avec lequel avancera le projet."

Présentement, on évalue le projet à plus de \$1,107,000.00.



Si les édiles municipaux refusent d'amender le règlement 116, ce champs continuera à être désert!



Le quartier d'Angers: Présentement, il est loin d'être considéré comme "un endroit rêvé" par les développeurs!

AFIN DE MIEUX
RÉPONDRE AUX
EXIGEANCES DE
SES ANNONCEURS,
LE BULLETIN LEUR
OFFRE LA POSSIBILITÉ
DE PUBLIER
LEUR ANNONCE PUBLICITAIRE
EN PREMIÈRE PAGE.
CONTACTEZ DÈS
MAINTENANT
MARCEL QUEVIL-
LON OU HENRI
PILOTTE A 986-
5082 OU 663-0131.

Noyade au Lac Simon

Les villégiateurs du Lac Simon ont appris avec stupeur la tragédie survenue à une des leurs le jeudi, 31 juillet vers 14h50. Mlle Jocelyne Filtreau-Gay était à se détendre sur le Lac Simon sur un matelas pneumatique. Lorsqu'en voulant récupérer un paquet de cigarettes, elle bascula dans les eaux du lac. Son corps fut récupéré quelques instants plus tard par des plongeurs. C'est le docteur Marcel Ménard, le coroner du district, qui a prononcé le décès de la victime. La Sureté Provinciale du Québec, détachement de Papineauville, a mené l'enquête relative à cette noyade.

EDITORIAL

L'eau filtrée, les policiers
et le ramassage
des vidanges!

"Et Dieu créa notre système de taxe!"
Ce sont là les paroles qui s'échappent de la
bouche des citoyens qui ont la chance (ou la
malchance...à vous d'en juger) de demeurer
dans la nouvelle municipalité regroupée de
Buckingham; certains d'entre eux "n'en revien-
nent toujours pas".

"Comment se fait-il que cette année, mon
taux de taxe soit si élevé? Ah, si j'aurais su
que le regroupement municipal m'aurait coûté
si cher, je ne me serais certainement pas laissé
enjôler par les paroles de mes humbles repré-
sentants municipaux." Voilà ce que l'on ent-
end un peu partout, quand, de ces jours-ci,
on ose s'aventurer sur les rues principales des
cinq villes et des trois villages regroupés.

On pouvait jadis compter sur nos doigts le
nombre d'édiles municipaux qui préchaient
l'anti-regroupisme. Maintenant, les membres
influent de notre communauté politique se
contentent d'avaloir leur fierté et répondent à
tous ceux qui désirent savoir tout au sujet du
regroupement que ce projet connaîtra peut-
être sa part de succès dans un lointain avenir.

On nous fait savoir qu'il nous faut à tout
prix maintenir notre sang-froid, que d'habitu-
de, tout est bien qui fini bien, et que le pre-
mier à "faire branler la barque" sera l'auteur
d'un crime impardonnable: celui de vouloir
anéantir les rêves intimes d'une poignée de
vedettes politiques locales.

Soit! Acceptons notre sort en tant que pe-
tit peuple regroupé! Après tout, ce ne seront
pas ceux qui se vantent de faire partie de la
grosse majorité urbaine qui seront les victimes
de ce système mais bien ceux qui sont issus
des milieux ruraux.

Comme disait autrefois M. Jacques Mongeon
un bon vieux gars provenant de la ville de Mon-
tréal: "Ce sont toujours les petites municipa-
lités qui, dans le cadre d'un regroupement
municipal, paient pour les grosses municipa-
lités."

Ceux d'entre nos lecteurs qui ne sont pas
entièrement d'accord avec les propos de M.
Mongeon n'ont qu'à s'introduire dans les foyers
des citoyens habitant les quartiers de Notre
Dame du Laus, de Notre-Dame de la Salette,
de Buckingham Sud-Ouest et de Masson...ils
se rendront compte du mécontentement qui
règne au sein de ces familles; ils apprendront
avec étonnement que les électeurs provenant
de la campagne en ont souper du regroupe-
ment municipal et qu'ils ne désirent plus dé-
frayer les coûts occasionnés par la mise en o-
pération de l'usine de filtration de la ville de
Buckingham. (De dire un citoyen de Val-Des-
Bois: L'eau filtrée.. qu'ossa nous donne?)
Ils verront également que leurs amis de la cam-
pagne se prêtent très mal à l'idée qu'ils doi-
vent, eux aussi, verser de leur argent de taxe
pour s'assurer de la présence de policiers dans
leur quartier... "Je ne vois pas pourquoi les po-
liciers de Buckingham viendraient se mettre le
nez dans nos affaires. Nous sommes trop éloi-
gnés de la ville pour qu'ils puissent nous assu-
rer service équitable..." de déclarer M. Elzéar
Carrière, l'ex-conseiller du quartier de Buckin-
gham Ouest.

"En somme, de conclure un individu pro-
venant du quartier de Buckingham Ouest, la
seule bonne chose que nous a apporté le regrou-
pement municipal, c'est le ramassage de vidan-
ges!"

GUY ROULEAU



JEUDI, 1 SEPTEMBRE 1960

AVANT LA RENTREE DES CLASSES

Pour les étudiants, il semble que les vacances vien-
nent à peine de commencer et on oublie ou plutôt
cherche-t-on à oublier que dans quelques semaines,
ce sera le retour à l'école. La situation n'est pas la
même pour les parents. Déjà dans les magasins on s'af-
faire à la préparation de l'enfant en faisant l'acqui-
sition de vêtements et articles destinés aux premiers
jours d'une autre année scolaire. C'est bien normal.

Ce qui l'est moins, c'est de constater le nombre de
parents qui ne se préoccupent guère de la santé de
leurs enfants, atout primordial à une bonne année
scolaire. Un examen général chez le médecin de fami-
le s'impose afin d'obvier à tout malaise physique qui
pourrait exister chez l'écopier de demain.

A cet effet, il semble indispensable que les jeunes su-
bissent des examens, notamment aux principales par-
ties du corps en fonction lors des mois scolaires. Ainsi,
est-il nécessaire que LA VUE des enfants soit dans un
état parfait avant d'entreprendre la prochaine saison.
Malgré les rapports fréquents des oculistes qui rappel-
lent, avec preuve à l'appui, que plusieurs élèves "per-
dent" en quelque sorte plusieurs mois, voire même
une année entière à cause d'une faible vue, il demeure
que plusieurs croient encore que de telles choses ne peu-
vent arriver qu'aux enfants du voisin. Pour cette raison,
l'Institut National Canadien pour les aveugles vient
de lancer une campagne nationale, avertissant les popu-
lations que des milliers d'enfants d'âge scolaire ont be-
soin de soins aux yeux. On prédit même que quelques-
uns d'entre eux qui n'ont pas les traitements
nécessaires deviendront aveugles. De là l'école la né-
cessité urgente de faire examiner la vue de vos en-
fants avant la prochaine année scolaire.



La tempête de neige.

Le 3 avril dernier, les buckinghamois prenaient connais-
sance de la tempête de neige mensuelle qui nous appor-
tait plus de 7 pouces de neige. Avec la période de
chaleur que M. Celsius nous a apporté récemment, nous
expérons que cette photo saura nous faire revivre des
moments plus heureux!

AGENDA

LA DIRECTION

Nous demandons à toutes les associations de bien
vouloir nous envoyer leurs communiqués au moins
1 semaine avant la publication pour mettre dans l'agenda.

7 août - Balle molle - CFRA Happy Blunderers rencontre la
région parc McAndrew à 19h30.

9 août - Soirée bavaroise organisée par l'association du hockey
Mineur de B'ham à l'aréna de B'ham à 20h00.

14 août - Clinique pour bébés et pour enfants aura lieu à l'hôtel
de ville de B'ham de 13h30 à 15h00.

24 août - Souper annuel des Chevaliers de Colomb à la salle de
la rue des pins.

APPELS D'URGENCE

FEU:	Buckingham:	986-3333
	Masson:	986-2259
EAU:		986-5260
POLICE:	Ville:	986-3351
	Provinciale:	986-3324
AMBULANCE:	Brunet:	986-3426
	Cadioux:	986-3834
CENTRE HOSPITALIER BUCKINGHAM:		986-3341

Gagnants à Loto-Québec

Leduc Claudette / Gatineau
Preault E. / Gatineau
Bazinnet Mme. J. / Gatineau
Plouffe Jean-Paul / Gatineau
Chalifoux Yves / Gatineau
Charbonneau André / Gatineau
Allain A. / Gatineau
Haspect Gérard / Buckingham
Dinel A. Hélène / Buckingham
Leclerc Serge / Buckingham
St-Louis Mme. Fernand / Buckingham
Nadeau Adrienne / Montébelllo
Pesant Jean-Guy / Montébelllo
Prégent Lionel / Montébelllo

C.P. 30
J8L 2X1

(819) 986-5082
(819) 683-0131



le bulletin

585 James - Buckingham, Qué. J8L 2R7

DIRECTEUR
CHRONIQUEUR SPORTIF

GUY ROULEAU
YVAN PATRY

CORRESPONDANTS:

MASSON:
ANGERS:
TEMPLETON:
N.-D. DE LA SALETTE
VAL-DES-BOIS:
NOTRE-DAME DU LAUS:

YVAN PATRY
POSTE VACANT
POSTE VACANT
MAURICE PLOUFFE
ARMAND DUBUC
MME REMI LAJEUNESSE

PUBLICISTE: MARCEL QUEVILLON

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE
ENREGISTREMENT NO. 6795

IMPRIME PAR:
LES ENTREPRISES COMMERCIALES OUTAOUAIS INC.

Un abonnement au

bulletin

vous assurera une livraison

hebdomadaire

et vous permettra

d'épargner de l'argent.

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT.

TAUX 1an : \$5.00
2 ans: \$9.00
3 ans: \$12.00

hors du Canada, ajoutez \$1.00

nom: _____

adresse: _____

code: _____

envoyez à

ABONNEMENT

Le Bulletin

C.P. 30, Buckingham, Qué. J8L 2X1

À THURSO...

Les membres de l'Association des Loisirs ne veulent pas se faire avoir

M. Descoteaux Paquette peut guère se vanter d'entretenir des relations amicales avec les responsables de l'association des loisirs et des sports de la ville de Thurso. Il a laissé "carrément" savoir à M. Jean-Guy Beauchamps le président du seul organisme sportif de la ville de Thurso, que ses concitoyens avaient le droit, eux aussi, de se prononcer sur la question des rénovations qui seront bientôt apportées à leur aréna.

Certes, on ne peut promouvoir la démolition de la façade de l'aréna de Thurso, la construction de six nouvelles chambres pouvant servir aux athlètes de la région et l'édification d'un nouveau restaurant qui pourrait répondre aux besoins et aux goûts des fervents sportifs sans penser à l'énorme montant que peuvent occasionner à la municipalité de Thurso, l'ensemble de ces projets.

Si l'on se fie aux dires de certains observateurs, il semble que les travaux de rénovation coûteront à la municipalité un total de \$264,543.00. On défraiera un montant de \$221,787 pour les rénovations imprévues, de \$27,983 pour les frais d'architectes et d'ingénieurs et \$14,923 pour les frais d'emprunt.

M. Ed Boulerice, le secrétaire de la corporation de la ville de Thurso a tenu cependant à rassurer les contribuables de sa ville que les souteneurs de ce fameux projet de rénovation pourraient disposer de \$300,000 qui leur serait octroyé par le gouvernement provincial, de \$70,000 de subventions provenant du Haut Commissariat du service des loisirs du Québec et d'un montant pouvant s'élever jusqu'à \$30,000, provenant de la corporation de la ville de Masson.

"En réalité, la ville n'aurait qu'à emprunter une somme totale d'environ \$100,000" a déclaré M. Boulerice.

La secrétaire a, par la suite, fait savoir que cet emprunt occasionnerait une augmentation du taux de taxe pouvant varier de \$1.50 à \$2.50; tout semble indiquer que les gros bonnets de la corporation de la ville de Thurso favoriseront un emprunt à long terme (remboursement du capital et des intérêts au bout de 30 ans.)



L'aréna de Thurso.
On va-t'y la rénover ou on va-t'y pas la rénover ?

Ainsi, tout s'annonce bien! La ville de Thurso n'aura pas grand'chose à perdre si elle décide de fournir son appui aux auteurs du projet de rénovation.

Soulignons toutefois qu'un référendum visant à recueillir l'opinion des gens de Thurso à l'égard de cet initiative aura lieu le mercredi 27 août.

Si les résultats qui découleront de ce vote populaire ne sont pas propres à encourager les aspirations des membres de l'association des loisirs de Thurso, il est fort probable que ces derniers "démissionneront en bloc".



L'AGRICOLE

BAR-SALON

SALLE À MANGER
DE DISTINCTION

DINERS D'HOMMES
D'AFFAIRES

SALLE DE
CONFERENCE A
VOTRE DISPOSITION

Concours de tir au pigeon
d'argile tous les dimanches
à 1.30 p.m.

Gagnez un voyage
pour West Palm Beach

Air climatisé

Vos hôtes : Monique,
Gaétan et Jean
Paquette

ANCIEN CLUB MOLSON
DU
LOCHABER BAY CLUB

Route 148
entre Masson et Thurso

POUR
RESERVATION:
986-2762

**Incroyable
mais vrai !**

Le quartier d'Angers se met le nez dans nos vidanges !

Les citoyens de la ville de Buckingham qui s'étonnent de voir le camion des vidanges du quartier d'Angers "rôder dans leur voisinage" devront se contenter de l'explication que leur ont fourni récemment les administrateurs buckinghamois.

Si l'on se fie aux dires de M. Pierre Hayes, le greffier de la municipalité regroupée de la ville de Buckingham, il semblerait que les administrateurs de la ville d'Angers ne pouvaient plus défrayer les coûts de location de leur dépotoir; ils obtinrent alors la permission d'utiliser les ressources que leur offrait le dépotoir buckinghamois.

Cette décision fut entreprise dans le but de faire épargner aux citoyens d'Angers quelques sous de taxe. "La distance qui sépare le quartier d'Angers de la ville de Buckingham n'est pas si grande que cela; elle mesure seulement 10.2 kilomètres (17 milles)...les camions n'ont pas à parcourir un long trajet." de déclarer M. Hayes.

La ville d'Angers peut enfin se vanter d'avoir bénéficié directement des avantages que lui apporta le regroupement. La logique regroupée veut que le dépotoir qui appartient à la ville de Buckingham appartient également à Angers.

Ainsi, le terrain de déchargement appartenant aux buckinghamois recevra la visite d'un groupe d'étrangers au moins une fois la semaine.



Quand on est "regroupé", on partage TOUT.... jusqu'aux dépotoirs !

Le gérant de la ville passe à l'action!
M. Claude Rioux, le gérant de la municipalité regroupée de Buckingham a déclaré, lors d'une récente conversation téléphonique qu'il était pour prendre les mesures nécessaires en vue d'obliger les responsables du dépotoir à "refouler" leurs ordures au moins une fois

par semaine. M. Rioux ne pouvait pas comprendre comment il se faisait que l'on se contentait de refouler les ordures à toute les trois semaines à l'aide d'un bulldozer.

"Cela n'avait pas de bon sens" a-t-il déclaré.

J. D. Berthel (1965) Inc.
400 Main St. Buckingham, P.Q.

RAYMOND BERTHEL
PRESIDENT

BUS: 986-3314 RES: 986-2083

FERME LES MARDI ET JEUDI SOIR

Dr. Alain Ouellette
CHIROPRACTICIEN

Bureau: sur rendez-vous 986-8186
108 St-Joseph Buckingham, Qué.

DORVAL CHARTRAND
Service Immobilier

LA COMPAGNIE DU TRUST UNI
84 Maclaren, Buckingham,
Quartier Masson.
Tél. 986-3187/Rés. 986-6353

RESTAURANT
ORIENTAL

Mets chinois et canadiens - Heures d'ouverture:
Fermé le Lundi - Mardi à jeudi, 4 p.m. à 1 a.m.
Vendredi et samedi: 4 à 3 a.m. - Dimanche 4 p.m. à 10 p.m.

Commandes pour sortir
128 PRINCIPALE, BUCKINGHAM, QUÉBEC

Theo Mineault Mfg. Inc.

ARMOIRES DE CUISINE
ANGERS, QUE.

986-3190 663-7212 663-8866

Napoleon Pizzeria et Restaurant 495 PRINCIPALE BUCKINGHAM

Pizza de tous genres - Smoked Meat - Sous-marin
Shish Kebab style oriental
Service rapide et courtois.

LIVRAISON GRATUITE 5 P.M. A 2 A.M.
986-9005 / 986-6461

atrixo

Avec ATRIXO, quelle différence! Grâce à son silicone, il protège vos mains tout comme un gant invisible. Atrixo crée un obstacle aux métaux du climat et du travail quotidien, à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison. Essayez-le! Juste un coup sur vos mains... mais quelle protection durable.

GARANTIE Si vous n'êtes pas convaincus qu'Atrixo contribue à garder vos mains en meilleur état que n'importe quel autre produit du genre, retournons-nous le contenant et nous vous rembourserons votre argent.



Regards sur Masson (dernière partie)

COMMENT AMÉLIORER LE SORT D'UNE VILLE EN PLEINE CROISSANCE

Le plan directeur de la ville de Masson, réalisé par la firme de Bedwell et Meunier suscite, depuis sa parution, de nombreux commentaires de la part de ceux qui se sentent directement impliqués dans le développement et dans la survie économique de la ville de Masson.

Le rapport fait état des situations qui prévalent dans le domaine de l'habitation et de l'industrie et tente de faire l'analyse détaillée du réseau routier qui sillonne les municipalités d'Angers, de Masson et de Buckingham.

Les nombreux auteurs de cet ouvrage n'ont pas hésité à remettre sous le nez des édiles municipaux certains faits propres à faire réfléchir le plus "irréfléchi des irréfléchis."

Si l'on se fie au jugement qu'ils ont rendu, il appert de dire que les Massonnais devront minutieusement réviser les règlements concernant le zonage et la construction.

En guise de conclusion à sa série d'articles intitulés "Regards sur Masson", le Bulletin offre à ses lecteurs un compte-rendu intégral des recommandations faites par les représentants de la firme Bedwell et Meunier concernant les améliorations que devront apporter les citoyens de Masson aux lois régissant le zonage et la construction domiciliaire.

1) Règlement de zonage

Addendum 1

Le règlement de zonage peut également servir certaines fins particulières. Mentionnons entre autres:

- Réserver des rues d'accès aux territoires non développés le long du Chemin Buckingham, selon les propositions du plan directeur;
- Toutefois, il importerait de faire homologuer les rues d'accès, de manière à donner un caractère officiel à leur existence;
- Limiter le développement des zones inondables, en les décrétant zones agricoles;
- Prescrire les normes régissant la fonction de plans d'ensemble résidentiels (zone RX).

Notons que certaines normes de zonage dans les zones



La compagnie Maclaren jouit, joue et continuera à jouer un rôle des plus importants dans le développement économique (et humain) de la ville de Masson.

agricoles A et RX sont soumises aux règlements de la CRO, notamment en ce qui a trait à la superficie des lots non desservis par les services publics.

Règlement de construction

La municipalité devrait adopter le plus tôt possible un règlement de construction lui permettant de contrôler la qualité des bâtiments qui seront érigés sur le territoire. Ce règlement devra s'inspirer du Code National du Bâtiment, lequel prescrit les normes de solidité, de sécurité et d'hygiène régissant la construction des bâtiments. Il devra également définir les pouvoirs de l'inspecteur des bâtiments se rapportant à la construction, ainsi que les recours de la municipalité en cas d'infraction au règlement.

A - REGLEMENTATION MUNICIPALE

1) Règlement de zonage

Masson possède déjà un règlement de zonage: le règlement no. 41 qui prescrit les normes régissant l'aménagement du territoire selon les zones d'utilisation et qui définit les pouvoirs de l'inspecteur des bâtiments en ce qui regarde l'application du règlement de zonage et l'émission des permis de construction. Le règlement fixe les normes relatives à la dimension des lots, à l'implantation des bâtiments et à l'aménagement des terrains. Il définit également en détail les usages permis selon les divers types de zones et établit les normes concernant le stationnement et le chargement des véhicules.

2) Règlement de construction

Addendum 2

L'application sévère du règlement de construction éviterait l'apparition de zones d'habitations insalubres comme celle qui se développe sur le chemin du bord de la rivière Outaouais. Dans ce territoire, la transformation de chalets déshabités en résidences permanentes créera progressivement une zone d'habitations insalubres où la municipalité devra un jour intervenir.

3) Règlement de lotissement

Le règlement de lotissement déjà en vigueur dans la municipalité fixe les normes pour l'acceptation des subdivisions ainsi que le coût des permis de lotir. Il contient également des dispositions relatives au pourcentage de la superficie devant être cédée à la municipalité pour des fins de parcs ou de terrains de jeux. Le règlement de lotissement municipal doit se conformer aux règlements régionaux (CRO) de lotissement quant aux normes pour les lots en secteurs non desservis par les services publics.

4) Règlement relatif à l'installation des services publics

Il est maintenant assez courant pour les municipalités en expansion d'adopter un règlement qui vise à faire assumer par les constructeurs de développements résidentiels le coût total ou partiel de l'installation des services d'aqueduc et d'égout ainsi que celui de la fondation des rues. La municipalité se réserve cependant le droit de contrôler la qualité des services installés et leur conformité avec les plans municipaux.

4) Règlement relatif à l'installation des services publics

L'avantage principal d'une telle réglementation réside en ceci, que la municipalité n'étant pas obligée d'engager toutes ses ressources financières pour l'installation des services se trouve mieux en mesure de pourvoir aux autres besoins en équipement engendrés par les nouveaux développements.

J.L. PISCINES

VENTE - INSTALLATION 778-1927

BOUL. GREBER, ROUTE 148 (VIRE)
PLACE FARMER (MAIL),
POINTE-À-TINEAU, P.Q.

PATIO - CLOTURES
PISCINES
POOL

FERBLANTERIE CONNEXE

BERNARD CHARBONNEAU

4E CONCESSION,

R.R. 1, BUCKINGHAM, QUE.

Conduit d'air - Liquide - Solide / Toiture métallique et flashing - Corniche métallique - Gouttière standard et spécial (sur mesure) - Revêtement métallique - Porte et fenêtre aluminium - Volet - Canoper - Fer ornemental - Ventilateur de cuisine - Choix de calibre dans les feuilles métalliques (Aluminium Clair et Peinture Cuite - 10 couleurs) (Tôle) acier galvanisé et peinture cuite - 9 couleurs - Acier inoxydable-cuivre - tôle noire - Cheminée préfabriquée - spécialisés dans la fabrication métallique - Soudure au fer et acétylène.

Réparation de tout genre
Résidentiel - Commercial - Industriel.

Vente et installation de chambre froide

Vente de congelateurs et air climatisé

REPARATION AIR CONDITIONNE - CONGELATEURS, REFRIGERATEUR COMMERCIAL ET DOMESTIQUE AINSI QUE BULK TANK

986-2015
OU 454-2483

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Le dimanche 13 juillet, une messe d'action fut chantée à l'intention de M. et Mme Robert St-Louis par le Révérend Père Rhéaume St-Louis à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage en l'église de Notre Dame du Laus, en présence de leurs parents et amis.

M. le Curé Lévesque adressa la parole aux jubilaires pour offrir des vœux, après quoi le Père St-Louis qui arrivait de mission au Nigeria, célébra le saint-sacrifice et prononça à l'intention des jubilaires un court message de joie. M. & Mme Huret St-Louis de St-André-Avelin ont servi l'office religieux. Un chant très mélodieux était interprété par Mme Réa Chénier et Mme Jean-Paul Forget avec Mme Agathe Charette qui touchait l'orgue. Fait à remarquer on a, pour l'occasion choisi le même chant entendu à leur mariage en 1950. à Notre Dame de Pontmain.

Tous se réunirent dans la salle de réception de Vue de La Rivière pour fraterniser en portant un toast à la santé des jubilaires. L'ambiance de chaude amitié était très remarquée.

La très gentille Martine Campbell offrit des vœux aux noms de tous, alors que leur filleul Sylvie Constantineau présentait une gerbe de roses rouges à Mme St-Louis suivit de la toute mignonne Edith Campbell qui leur remit une bourse.

Un souper froid était servi, réhaussé par la présence du Père R. St-Louis et de M. Cyrille Lévesque, Curé et M. & Mme Hubert St-Louis St-André-Avelin, de Mme Dominique St-Louis, mère de Père St-Louis de St-Jeanne St-Louis de Hull. M. et Laurent St-Louis de Maniwaki, M. & Mme Gilles Allaire de Buckingham, M. & Mme Rolland Campbell, M. & Mme Enim Campbell, M. & Mme Fernand Campbell et leurs deux filles Sylvie et Martine de St-Jérôme. Soeur Anne Marie Allaire de Papineauville. M. & Mme Rhéaume Courtemanche M. & Mme Marcel Courtemanche de Farnham, M. & Mme Raymond Caseault de Ville d'Anjou, M. & Mme Gérard Casset de Montréal, Mme Simone Pelletier, de sa fille Thérèse et Ralph Barnes de Montréal, M. & Mme Archie Larocque de Val des Bois, M. & Mme Lorenzo Larocque, M. & Mme Aimé Larouche, Mme Georgette et Esther Marion, M. & Mme Raymond Guitard et Louise et Rock tous de Buckingham. M. & Mme Philip Lajeunesse de Masson ainsi que Mme Georgette Gravel, M. & Mme Napoléon Gagnon, M. & Mme Roger Boivene de Gatineau. M. & Mme Jacques Campbell, M. & Mme Gérard Constantineau et M. & Mme Denis Campbell tous de Notre Dame de Pontmain, Mme Berthe Ferland de Hull, M. & Mme Bedwell de Buckingham. M. & Mme Léo Cyr, M. & Mme Armand Cyr, M. & Mme Jacques Thauvette de Val des Bois ainsi que M. & Mme Gilbert Peck, M. & Mme Jean-Paul Forget aussi que Pascal et Daniel et Mlle Barbara St-Louis tous de Mont-Laurier aussi Mlle Thérèse Labelle. M. & Mme Guy Campbell de Hull, M. & Mme Antonio St-Louis, M. & Mme Joséphat Gougeon, M. & Mme Philbien Thauvette, M. & Mme Wilfrid Cyr. Mme Juliette Thauvette et Mme Léo Choutte et de beaucoup d'autres qui ne se sont pas inscrits. L'Orchestre Aubin-Boivin fut bien accueilli par les jeunes et par les vieux jusqu'à une heure tardive.

M. & Mme Hervé St-Louis ainsi que M. & Mme Jean Campbell ont beaucoup d'amitié pour tous ceux qui ont prit part à la joie de cette rencontre et regrettent beaucoup l'absence des autres.

M. Harmidas Longpré a dû être transporté d'urgence en ambulance la semaine dernière à l'hôpital Général d'Ottawa souffrant d'une jambe.

Mentionnons que M. Lucien Larocque a été retrouvé par des voisins

au bout de deux jours, lorsqu'il gisait sur le plancher de son domicile. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital.

Mme Léonard Binette est aussi hospitalisée à l'hôpital de Mont-Laurier. Aux trois, un prompt rétablissement.

À N. D. Du Laus, depuis quelques temps, on pourrait appeler ce village "fantôme"; car depuis un peu plus d'un mois, la mine de graphite ferme ses portes à cause d'un manque d'argent; ensuite, la grève de la compagnie qui elle aussi ferme ses portes. Donc, que nous reste-t-il sinon l'industrie du tourisme? À l'automne, que va devenir N. D. Du Laus si les mines n'ouvrent pas leurs portes très bientôt. Tous

espère que le tout s'arrangera et que les ouvriers retourneront au travail, le sourire aux lèvres.

Trois couples se sont avérés chanceux lors de leurs vacances alors qu'ils s'adonnèrent au bon vieux sport de la pêche. Ce sont M. & Mme Richard Bondre M. & Mme Abbé Lemery et M. & Mme Rolland Lajeunesse qui se disent très heureux de leur belle pêche.



RICHARD CYR

Pour toutes vos informations concernant l'achat d'une voiture neuve ou usagée, consultez

RICHARD CYR

"nos prix sont

plus bas..."

427-6255 - 986-8822

**SOUCY MERCURY
PLAISANCE, QUE.**

EXPO DE PAPINEAUVILLE



Société d'Agriculture du comté Papineau

Programme

15-16-17 août 1975

JEUDI 14 août

Toute la journée - Installation des exhibits

VENDREDI 15 août

Journée des jeunes agriculteurs

9.00 a.m. Jugement des exhibits du pavillon
10.00 a.m. Jugement des volailles
10.30 a.m. Inscription des jeunes agriculteurs - concours d'expertise
12.00 a.m. Ajournement pour dîner

1.00 p.m. Jugement des génisses
8.00 p.m. Tirage de chevaux à l'arène
11.00 p.m. Tirage prix de présence - T.V. couleur portative: Lucien Ménard Eng.

SAMEDI 16 août

Journée noir & blanc

9.00 a.m. Ouverture
10.00 a.m. Journée noir et blanc organisée par le club Holstein de Papineau. Jugement, parade, etc.
8.30 p.m. C.F.V.O. Gilles de Lalonde et ses artistes
11.00 p.m. Tirage prix de présence - Bon d'achat de \$200.00 don de Coop. Agricole Régionale Papineau.

DIMANCHE 17 août

9.00 a.m. Ouverture
2.00 p.m. Jugement des animaux de boucherie - jugement des chevaux - Vente à l'enchère de bouvillons et de génisses
11.00 p.m. Tirage de prix de présence - T.V. Zenith, don Ameublement Desrochers Ltée, Plaisance.

MASSON

COMITE CULTUREL LOISIRS-MASSON:

Toujours dans le cadre des Jeux Régionaux du Québec, le Comité Culturel, en collaboration avec le Petit Cirque Extraordinaire présentait une pièce de théâtre pour les jeunes: "LA GRANDE CATASTROPHE" de Carl Béchard vendredi le 1er août à 2.00 PM. au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Masson. Cette pièce a attiré 40 jeunes et 10 adultes. Ce qui est formidable si l'on tient compte de la chaleur torride qui sévissait ce jour-là. Les jeunes ont sans doute préféré un bon bain dans la piscine municipale! Qui les blâmerait???

La distribution de "La grande Catastrophe" était la suivante: BABETTE 11: Marguerite Soulière-LA FEE CARABOSSE: Sylvie Gosselin-DIAPHANE: Marie-Claude Desjardins-LE GRAND CHAMBELLAN: Serge Kérabel. Merci encore une fois à tous les mem-

bres de Projet Perspectives Jeunesse: l'ABC de la Déténtente pour leur précieuses collaboration. Ils ont facilité mon travail de façon formidable en distribuant les programmes, en faisant de la publicité à leurs ateliers et en assurant la surveillance des jeunes avec moi. Donc merci à Dominic Richer, Pauline Dubuc, Line Beauseigle, Peter Kennedy, Marc Bouchard, Pierre Madore, Pierre Laframboise et Jean Charlebois, responsable du projet.

FELICITATIONS à tous les organisateurs de Jeux Régionaux du Québec pour leur excellent travail du 15 juillet au 3 août. FELICITATIONS également à tous les athlètes pour leur belle participations et BRAVO à tous ceux qui ont affronté les caprices de Dame Nature (chaleur torride ou pluie) pour assister aux compétitions des différentes disciplines. . . AUREVOIR BUCKI!

Mercredi le 6 août à 3.00 PM. Il y aura un théâtre de marionnettes au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Masson La pièce intitulée: "PLUTUS ET SATURNIEN" racontera l'histoire de ces deux marionnettes EXTRA TERRESTRES. L'entrée est gratuite. Bienvenue à tous. Jeudi le 14 août à 2.00 PM. au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Masson le Comité Culturel sera heureux de présenter aux jeunes une pièce de théâtre intitulée: "Contes et Fables", de Suzanne Jacob. C'est la Compagnie théâtrale de l'Outaouais qui présentera ce spectacle. On se souviendra sans doute que cette compagnie a présenté l'an dernier une pièce de théâtre pour enfants: "Le gros Méchant" et une autre pour adultes: "Jouez-moi d'Amour." Donc ne manquez pas ce rendez-vous. L'entrée est gratuite puisque le Comité Culturel vous l'offrira en guise de cadeau estival. Bienvenue à tous!

FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY...RAPPEL.

Il y aura lieu à l'Escale durant onze (11) samedis consécutifs du 27 septembre au 6 décembre 75. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 1er septembre 75 et les auditions se tiendront jusqu'au 7 septembre. Invitation à tous les auteurs-compositeurs-interprètes du Québec et du Canada français. Les artistes doivent faire parvenir leur formule d'inscription en écrivant à: LE FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY, C.P. 41, Granby P.Q. Tel: 514-372-6629. Bonne chance aux participants.

LA CHANT'AOUT: Semaine de la Chanson Québécoise "La Chant'Aout" se déroulera du 10 au 17 août à Québec. . . Soyez au rendez-vous. . .

Aline Tremblay, responsable du Culturel Secteur Masson.

Nous ne pouvons pas vous vendre une maison tout assemblée...



mais nous avons tout ce qu'il faut pour que vous la fassiez....

Pour vos matériaux de construction de tous genres, voyez des gens qui s'y connaissent, passez chez-nous.....



Mercier Matériaux Inc.

ROUTE 309, MASSON, QUE.
986-3361



Où que vous demeuriez



alimentera votre chien qu'il soit gros, moyen, petit, jeune ou âgé.

Les nourritures Co-op pour chiens sont complètes. Rien à ajouter, sauf, votre affection et de l'eau fraîche.

Réclamez la nourriture Co-op pour votre chien auprès de la meunerie coopérative locale la plus près de chez-vous, ou de votre magasin "Co-op" ou de votre centre canin, ou de nos usines: Montréal: 4394 rue St Ambroise; Québec: Parc industriel, St-Romuald.



Coopérative Agricole Régionale Papineau

135 JEAN XXIII, BUCKINGHAM, P.Q.

986-3750

Gens de la région de Buckingham!

L'assurance-chômage, c'est votre affaire!



André Gosselin

Plusieurs personnes se posent diverses questions sur leurs droits de chômeurs dans les situations précises. Je veux répondre principalement à deux questions: premièrement - "Est-ce que les prestataires peuvent recevoir des prestations d'assurance-chômage et travailler en même temps?" Deuxièmement - "Est-ce que le prestataire peut prendre des vacances et retirer ses prestations en même temps?"

A la première question énoncée ci-haut, je réponds "oui" si le prestataire travaille à temps partiel, il a le droit de gagner (1/4 ou 25p.c.) du taux hebdomadaire de prestations auxquelles il a droit. Ce montant n'est pas déduit des prestations mais devrait être tout de même déclaré sur le rapport du prestataire. Exemple: un prestataire qui a un taux de \$100.00 de prestations par semaine peut gagner en travaillant le quart de ce montant soit \$25.00 sans que le taux de \$100.00 en soit affecté.

D'autre part, si le prestataire reçoit en travaillant une somme supérieure au quart de montant de son taux de prestations hebdomadaires, seule la différence entre le montant qu'il a gagné et qu'il peut gagner sera déduit de son chèque. Exemple: un prestataire qui a un taux de \$100.00 par semaine et qui en travaillant à temps partiel gagne \$35.00 par semaine - il a droit de gagner \$25.00 par semaine (voir exemple précédent) donc le seul montant qui sera déduit de son chèque est la différence entre le montant alloué et le montant gagné, soit \$10.00.

VACANCES ET ASSURANCE CHOMAGE

Voici ce que la loi d'assurance-chômage prévoit lorsqu'un prestataire s'absente de son milieu: Article 26 - Lorsque vous quittez la région desservie par votre bureau de la Commission-Chômage - A) pour une courte période: Ne manquez pas d'aviser votre bureau avant de partir peu importe qu'il s'agisse de vacances ou d'un déplacement faisant suite à des dispositions prises par un Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

B) Changement d'adresse: Si vous déménagez, vous devez en aviser le bureau de la Commission d'Assurance chômage où vous faites affaire avant votre départ. Une fois arrivé à votre nouveau lieu de résidence, communiquez avec le bureau chargé de ce territoire et demandez de transfert de votre dossier. Il est important d'agir rapidement sinon le paiement de vos prestations peut-être retardé et vous pouvez même les perdre.

Donc, si vous quittez pour quelque temps la région où vous habitez, vous n'êtes plus considéré comme disponible sur le marché du travail de votre localité et vous êtes par le fait même exclu pour ce laps de temps, de bénéfices. Vous n'êtes pas payé.

Cependant, un prestataire a le droit de quitter son milieu de résidence durant sa période de prestations s'il part dans le but de se trouver du travail dans une autre région du pays. Il doit alors aviser son bureau d'assurance-chômage. Il doit également s'inscrire au C.M.C. où il décide de résider temporairement. De plus, il est bon que ce dernier fasse des recherches d'emploi pour lui-même dans cette nouvelle localité et qu'il demande des attestations - des preuves sont toujours utiles.

André Gosselin,
Agent de liaison avec le public.

J. P. LAURIN, L^{TÉE}

MONUMENTS DE DISTINCTION DEPUIS 1900
MONUMENTS OF DISTINCTION SINCE 1900



TOUS LES MONUMENTS SONT GARANTIS PAR CERTIFICAT

ANT. CHARETTE

AGENT

140 J. F. KENNEDY
Buckingham, P.Q.

Bar. 234-0627 - Res. 986-2555

212 RUE YORK STREET

OTTAWA 2, ONT.

Douze portefeuilles changent de titulaires

M. BOURASSA PROCEDE A UN REMANIEMENT MINISTERIEL MAJEUR

Québec, le 30 juillet 1975 - Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annonce qu'il a procédé à un réaménagement majeur du Conseil des ministres. Douze portefeuilles changent de titulaires, deux ministres d'Etat se voient confier des portefeuilles et un député devient ministre d'Etat.

M. Gérard D. Lévesque, tout en continuant d'être Vice-Premier ministre, Leader parlementaire et ministre responsable de l'OPDQ, devient ministre de la justice.

M. Jérôme Choquette devient ministre de l'Éducation, tandis que M. François Cloutier se voit confier le portefeuille des Affaires intergouvernementales.

M. Kevin Drummond devient ministre de l'Agriculture. Il sera assisté de M. Georges Vaillancourt qui devient ministre d'Etat à l'Agriculture. M. Normand Toupin devient titulaire du portefeuille des Terres et Forêts.

M. Gérard Harvey devient ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre. M. Jean Cournoyer reçoit le portefeuille des Richesses naturelles. C'est M. William Tet-

ley qui sera maintenant responsable du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, tandis que M. Raymond Mailloux continuera d'assumer le portefeuille des Transports.

M. Denis Hardy devient ministre des Communications et Leader parlementaire adjoint tout en conservant le dossier de la Réforme électorale. Il y aura ainsi désormais deux leaders parlementaires adjoints, M. Jean Bienvenue et Denis Hardy.

Les affaires culturelles sont confiées à M. Jean-Paul L'Allier. M. Robert Quenneville devient ministre du Revenu, et Mme Lise Bacon prend la responsabilité du ministère des consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

M. Fernand Lalonde devient Solliciteur général, chargé des Forces policières et des poursuites criminel-

les.

M. Bernard Lachapelle devient ministre d'Etat au Conseil exécutif, responsable de l'office des professions du conseil du Statut de la Femme et, éventuellement, de la Régie de la langue française. M. Lachapelle continue d'être ministre d'Etat à l'OPDQ; il assumera également à partir d'aujourd'hui la responsabilité de l'ODEO.

Déjà ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume devient également ministre d'Etat aux Finances.

M. Julien Giasson devient ministre d'Etat aux Affaires sociales.

M. Gilles Massé conservera son siège de député et sera rattaché au bureau du Premier ministre pour compléter les travaux qu'il a entrepris en ce qui concerne le tribunal de l'énergie.



Du Parti et du Caucus libéral

M. GERARD SHANKS EST SUSPENDU

Québec, le 29 juillet 1975 - En vertu des articles 108 (1) (a) et 111 (3) du Code pénal canadien, des accusations ont été portées contre M. Gérard Shanks, député de Saint-Henri à l'Assemblée nationale.

Le Premier ministre M. Robert Bourassa, annonce que, conformément aux dispositions de la section 111 du Code d'éthique du Parti libéral du Québec, M. Gérard Shanks est automatiquement suspendu du parti libéral du Québec jusqu'à ce que le jugement final et définitif intervienne.

M. Shanks fait également l'objet d'une semblable suspension du caucus parlementaire des députés libéraux à l'Assemblée nationale du Québec.

Cette double suspension de M. Shanks deviendrait définitive au cas où le jugement final du tribunal compétent le déclarerait coupable. M. Shanks recouvrerait par ailleurs tous ses droits de membre du Parti libéral du Québec et du caucus libéral à l'Assemblée nationale au cas où les accusations portées seraient rejetées par les tribunaux.

MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES

- L'honorable Robert Bourassa - Premier ministre
- L'honorable Gérard D. Lévesque - Vice-Premier ministre - Ministre de la Justice
- L'honorable Jérôme Choquette - Ministre de l'Éducation
- L'honorable Guy Saint-Pierre - Ministre de l'Industrie et du Commerce
- L'honorable Raymond Garneau - Ministre des Finances
- L'honorable François Cloutier - Ministre des Affaires intergouvernementales
- L'honorable William Tetley - Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement
- L'honorable Normand Toupin - Ministre des Terres et Forêts
- L'honorable Kevin Drummond - Ministre de l'Agriculture
- L'honorable Jean-Paul L'Allier - Ministre des Affaires culturelles
- L'honorable Gérard Harvey - Ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre
- L'honorable Jean Cournoyer - Ministre des Richesses naturelles
- L'honorable Jean Bienvenue - Ministre de l'Immigration
- L'honorable Claude Simard - Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
- L'honorable Oswald Parent - Ministre de la Fonction publique - Ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales - Ministre d'Etat aux Finances
- L'honorable Victor C. Goldbloom - Ministre des Affaires municipales et de l'Environnement
- L'honorable Raymond Mailloux - Ministre des Transports
- L'honorable Claude Forget - Ministre des Affaires sociales
- L'honorable Denis Hardy - Ministre des Communications
- L'honorable Robert Quenneville - Ministre du Revenu
- L'honorable Lise Bacon - Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
- L'honorable Fernand Lalonde - Solliciteur général
- L'honorable Georges Vaillancourt - Ministre d'Etat à l'Agriculture
- L'honorable Paul Phaneuf - Ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports
- L'honorable Bernard Lachapelle - Ministre d'Etat au Conseil exécutif, à l'OPDQ et à l'ODEQ
- L'honorable Paul Berthiaume - Ministre d'Etat aux Transports - Ministre d'Etat aux Finances
- L'honorable Julien Giasson - Ministre d'Etat aux Affaires sociales



Les hôteliers

**PAUL NADON
ANDY NADON
NORM MAC MILLAN**

souhaitent

la plus cordiale bienvenue
aux touristes

Plus de 50 chambres
disponibles

" Service de repas
complets "

Hotel Alexandra

Paul Nadon, prop. 428 PRINCIPALE, BUCKINGHAM 986-3450

Hotel Windsor

Norm MacMillan, prop. 556 PRINCIPALE, BUCKINGHAM 986-5681

Hotel Palace

Andy Nadon, prop. 104 MacLAREN EST, BUCKINGHAM 986-3375

HOTEL GUENETTE

R.R. 4

Buckingham, Qué.

salon bar
salle à manger

Orchestre "GERRY DESJARDINS
et ses musiciens"
samedi - dimanche

NOCES - RECEPTIONS

nouvelle administration

986-3935

G. Bédard, prop.

André Lauzon

Construction

construction domiciliaire

663-2917 (on accepte les frais d'appel)

NOUVEAUX PROJETS A ANGERS - rue "Du Muguet"

REPORTAGE EXCLUSIF DES JEUX REGIONAUX

reportage

Yvan Patry

Gilles Parent



Yvan

Gilles

GOLF par Gilles Parent

Le club de golf de Buckingham forme de très bons golfeurs puisque 4 de leurs représentants seront à Trois-Rivières pour représenter l'Outaouais.

En effet, mardi dernier au club de golf de Buckingham se tenait la compétition de golf dans le cadre des Jeux du Québec Régionaux. Lors de cette compétition, 4 catégories étaient à l'honneur: celle du junévile, garçons et filles et celle du junior, garçons et filles.

Dans la catégorie junévile garçons, le gagnant a été Claude Bordeleau de Buckingham avec un total de 77 coups suivi de Gilles Dagenais d'Aylmer avec un total de 82; la médaille de bronze a été chaudement disputée car il y avait une égalité à 83 coups entre Sylvain Haspect de Buckingham et André Bertrand. Face à cette alternative, on a décidé de faire une prolongation de 4 trous qui se terminait par la victoire du représentant de Buckingham. Les organisateurs décidèrent cependant d'octroyer une médaille aux deux compétiteurs.

Pour ce qui sont des filles, la gagnante a été Sylvie Charlebois de Gatineau avec un score de 99; elle était suivie de Louise Hotte de Buckingham; la troisième position a été remportée par Suzanne Leblanc avec un compte de 139.

Pour ce qui est de la catégorie junior garçons, le tout a été serré jusqu'au 16e trou alors que Ghyslain Duguay avait une avance de 2 coups sur le compétiteur de Buckingham, Mario Deschâtelets, qui était en voie de réussir un "birdie" ce qui lui aurait donné seulement un déficit d'un coup, car le représentant de Thurso, Ghyslain Duguay, jouait 4 au-dessus de la normale et Deschâtelets, lui, jouait 6. Mais le sort en a voulu autrement, puisque Mario devait réussir un 6 sur le 17e trou. La médaille d'or fut remportée par le représentant de Thurso, Ghyslain Duguay, qui devait finir sa ronde avec un 78. Pour la médaille d'argent, il a fallu avoir recours aux 4 trous supplémentaires. Malgré une très belle sortie de l'herbe haute de Mario Deschâtelets sur le 3e trou supplémentaire, il devait s'incliner devant son compatriote de Buckingham, Donald Leblanc; par le fait-même, Mario Deschâtelets remportait la médaille de bronze.

Dans la même catégorie, cette fois-ci chez les filles, Sylvie Lanthier était la seule représentante et gagnait la médaille d'or avec un compte de 130.

Dans la discipline du golf, les deux premières positions se méritent le droit d'aller aux finales provinciales.

Un fait est à souligner cependant C'est que dans cette compétition les organisateurs n'ont enregistré aucun retard dans l'horaire de la journée.

Félicitations au responsable local, M. Lawrence Raby et ses aides!



Le drapeau.

M. Pierre Paul Séguin à gauche reçoit le drapeau des jeux pour le championnat de zone remporté par le Papineau des mains de Mlle Talbot.

LES JEUX D'ETE REGIONAUX D'ETE DU QUEBEC, SECTEUR OUTAOUAIS.

C'est au cours d'une magnifique soirée que les jeux régionaux d'été du Québec, secteur Outaouais, organisés et présentés dans le Buckingham Métropolitain, que la clôture "officielle" des Jeux eu lieu le dimanche, 3 août, dans la salle des Chevaliers de Colomb du quartier de Buckingham en présence d'une centaine de personnes.

Le Comité organisateur des jeux dans le Buckingham Métropolitain mérite certainement une médaille d'or pour la réussite complète qu'il a connue dans l'organisation des jeux. Mentionnons qu'il disposait de peu d'argent.

Lors de la soirée, il a été révélé que les athlètes du Buckingham Métropolitain ont permis à notre ville regroupée de décrocher tous les honneurs de ces jeux d'été dans le secteur Outaouais. En effet, les performances de nos olympiens ont donné un total de 8,465 points, soit six milles de plus que les représentants de Hull qui ont récolté 2,048 points. Le Gatineau a récolté 1,604 points pour une troisième position tandis que les athlètes de Thurso ont récolté 924 points. Les représentants de Lucerne ont terminé en cinquième position avec 651 points. M. Claude Gaudet, l'échevin de la ville regroupée de Buckingham a accepté le trophée Séguin-Arseneault des mains de Mlle Sylvie Talbot, la présidente des Jeux du Québec d'été pour le secteur Outaouais.

Par la suite, M. Gilles Lauzon, le coordonateur des Jeux a présenté le drapeau symbolique des jeux à la région de Papineau, la zone gagnante au niveau de la participation. M. Pierre Paul Séguin, président du comité organisateur des Jeux Régionaux de l'Outaouais dans le Buckingham Métropolitain, a accepté le drapeau.

On se rappelle que les athlètes de l'ex-ville de Masson avaient réussi un tel exploit l'an dernier lors des quatrièmes jeux d'été. Plus de 2,152 athlètes ont pris part aux différentes disciplines.

En terminant, M. Pierre Paul Séguin, le président du Comité organisateur des Jeux a adressé un message aux représentants municipaux, demandant la construction d'un édifice possédant une piscine intérieure et la construction d'une piste de 400 mètres pour l'athlétisme avec des estrades. D'après M. Séguin, l'on a l'intention de faire demande pour la présentation des Jeux du Québec au cours des prochaines années.

Bruno Charbonneau, la révélation du tennis dans l'Outaouais!

Le Buckingham métropolitain a réussi à soutirer 8 médailles dans la discipline du tennis dont 4 médailles d'or.

Les 4 médailles d'or sont allées à Nathalie Allaire dans la catégorie 12 ans féminin, à Bruno Charbonneau catégorie 12 ans masculin, à Denise Landry catégorie 14 ans féminin et à Suzanne Cadieux, catégorie 18 ans féminin. En plus de ses 4 médailles d'or, le Buckingham métropolitain a remporté 2 médailles d'argent grâce à Paul Landry dans le 12 ans masculin et Richard Charbonneau dans le 14 ans masculin; 2 médailles de bronze sont allées à Martine Lanthier dans le 12 ans féminin et à Tim Cameroun, catégorie 14 ans masculin.

La ville qui a le plus remporté de médailles derrière Buckingham est celle de Hull avec 7 médailles, ce qui comprend 2 médailles d'or, c'est-à-dire celle de Luce Courtemanche (16 ans féminin) et Gérard Normand dans le même groupe d'âge (masculin). Pour le reste de leurs médailles notons qu'il y en a 3 d'argent et 2 de bronzes. Pour les médailles d'argent, les honneurs reviennent à Carole Mayner dans le 16 ans féminin, Marie-France Séguin dans le 18 ans, Alain Pontiroli dans le 16 ans; les "bronzes" ont été remportés par Sylvain Ménard dans le 12 ans et Lyne Comeau dans le 14 ans.

Pour ce qui sont des autres villes, notons que Pointe-Gatineau s'en est tirée avec 1 médaille d'or, 2 d'argent et 2 de bronze; Aylmer a su récolter 1 médaille d'or et 2 de bronze; pour ce qui est de la dernière ville, on retrouve Gatineau avec 1 médaille d'argent.

Voici la liste des noms dans l'ordre: Michel Gosselin dans le 18 ans; Daniel Poirier dans le 18 ans, Hélène Roberge dans le 14 ans et pour les bronzes Luc Bard dans le 18 ans et Michèle Charron dans le 16 ans. Pour Aylmer, Larry Morin dans le 14 ans. Les 3 positions sont allées à Bill Kerrigan dans le 16 ans et Suzan Nickel dans le 18 ans. La médaille d'argent du Gatineau a été remportée par Mlle Josée Ouellette dans le 12 ans.

A cette compétition on a constaté la présence de 97 participants.



A gauche M. Claude Gaudet, l'échevin de la ville de Buckingham, accepte des mains de Mlle Jocelyne Talbot, la présidente des Jeux régionaux d'été du Québec, le trophée Séguin-Arseneault, emblème de la suprématie des jeux dans l'Outaouais.

Ligue baseball Laurentienne Senior

Buckingham champion de la division sud.

Les B's de Buckingham ont, à leur première saison d'activité dans la ligue de baseball Senior Laurentienne, remporté le championnat de la saison régulière de la division sud avec deux parties complètes d'avance sur les Amilau de Notre Dame du Laux qui ont terminé en deuxième position.

Les Athlétiques de Notre Dame de la Salette ont terminé en troisième position tandis que les Aigles de Val-Des-Bois ont terminé en quatrième position.

Buckingham, 21 Val-Des-Bois 4

Les protégés de Lucien Chartrand, les B's de Buckingham, ont décroché leur premier championnat de la saison régulière suite à une éclatante victoire au pointage de 21 à 4 sur les Aigles de Val-Des-Bois, une équipe décimée par la perte de quatre joueurs-étoiles. Marc Carrière a été l'un des meneurs des B's au bâton avec deux coups de deux buts et un coup d'un but produisant quatre des points de son équipe. Bill Desjardins s'est également bien distingué avec un long coup de trois buts et trois coups sûrs en cinq présences, produisant trois points. Denis Chauré a réussi un coup de circuit et un coup sûr, bons pour deux points. André Clément qui a été superbe au monticule, n'accordant que trois coups sûrs et un but sur balles tout en retirant 10 frappeurs sur trois prises, a remporté la victoire.

R. Morin a été le meilleur frappeur des Aigles avec un long coup de trois buts, bon pour un point. M. Simard a été crédité de la défaite.

Salette et Laus divisent les honneurs.

Les athlétiques dit les Amilau, ont divisé les honneurs d'un programme double disputé le dimanche 3 août à Notre Dame de la Salette. Lors d'un premier match qui avait débuté qui n'a pu se terminer à cause de la pluie, alors que le pointage était à égalité 9 à 9, les visiteurs l'ont finalement remporté 12 à 11 à la troisième manche. C'est un solide coup de circuit avec deux coureurs sur les sentiers qui a donné la victoire aux siens. J.Y. Larocque a remporté la victoire. Les Athlétiques ont tenté de niveler le pointage avec les coureurs occupant les buts et aucun frappeur de retire, mais l'habile lanceur des visiteurs a évincé les gros frappeurs des locaux en trois occasions pour remporter la victoire. Rhéaume Binette a subi la défaite.

Lors de la deuxième partie du programme double, les Athlétiques ont évincé les visiteurs par un pointage de 13 à 8.

Les frères David, Pierre et Jean-Guy se sont occupés de l'offensive des locaux avec un total de sept points produits.

Pierre a réussi un coup de circuit et un coup sûr bons pour quatre points, tandis que Jean-Guy a obtenu une journée parfaite au bâton avec un coup de circuit et trois coups sûrs, bons pour trois points.

Daniel Mageau a remporté la victoire.

Louis-Jean Bertrand, Louis Bastien et Alain Morain ont réussi chacun un coup de circuit pour les visiteurs.

J.Y. Larocque a été débité de la défaite.

Salette 12 Val-Des-Bois 7

Le samedi 2 août, les Athlétiques avaient remporté une

victoire de 12 à 7 sur les Aigles de Val-Des-Bois.

Classement final.

Noms	PJ	G	P	PTS
B's	18	13	5	26
Laus	18	11	7	22
Salette	18	8	10	16
Val-Des-Bois	18	4	14	8

Éliminatoires

Suite au classement final, les champions, les B's de Buckingham, affronteront les Athlétiques de Notre Dame de la Salette dans la série "A", tandis que les Aigles de Val-Des-Bois, en quatrième position, visiteront les Amilau de Notre Dame du Laus. Chacune des séries est de deux parties de trois.

Série Buckingham-La Salette

Au moment de mettre sous presse, les dirigeants des B's et ceux des Athlétiques devaient se rencontrer pour mettre au point une litige. Les B's voudraient débiter la série une soirée le samedi 9 août, au parc McAndrew tandis que les Athlétiques veulent disputer le match en après-midi. Selon Marc David, le représentant de la Salette, notre équipe a accordé des faveurs au cours de la saison, en disputant des parties en soirée, mais pas durant les éliminatoires. Cependant, il se dit prêt à disputer le premier match à la Salette le samedi après midi. Entre temps, nous espérons que le tout sera réglé à l'amiable.

Dans la série "B", les Aigles se rendront à Notre Dame du Laus le samedi après midi, tandis que le dimanche après-midi, les Amilau retrouveront le visite des Aigles.



Ligue Balle lente de Masson

LUTTE A FINIR ENTRE LA CAISSE POP ET LA TAVERNE.

Les nombreux amateurs de la balle lente à Masson seront servis à souhait pour une fin de course au championnat de la saison régulière, alors que semble-t-il, la dernière partie au programme double décidera pour le championnat du circuit. En effet, les porte-couleurs de la Caisse Pop, les actuels détenteurs de la première position qui possèdent un point d'avance sur les gars de la Taverne Masson, doivent affronter ces derniers lors de la première partie du programme double prévu cette semaine. Actuellement, les détenteurs de la première position possèdent une fiche de 8 victoires, 3 défaites et 3 parties nulles pour un total de 19 points. Les gars de la Taverne Masson conservent une fiche de 8 victoires, 4 défaites et 2 parties nulles pour 18 points. Il y aura également une lutte pour la troisième position, alors que les Traversiers tenteront de conserver leur emprise à l'égard des gars de l'hôtel Central. Les protégés de Paul Lanthier ont réussi à accumuler une fiche de 4 victoires, 8 défaites et 2 parties nulles pour 10 points tandis que ceux d'André Mauzeroll ont accumulé une fiche de 3 victoires, 9 défaites et 3 parties nulles pour 9 points.

TAVERNE ET CAISSE POP VICTORIEUX

Lors du seul programme double présenté au cours de la semaine dernière au parc St-Jean de Brébeuf, les gars de la Taverne Masson et de la Caisse Pop ont dû travailler d'arrache-pieds pour remporter des victoires de 5 à 3 de 4 à 2 devant leurs adversaires de L'hôtel Central et les Traversiers (respectivement).

Taverne 5 H. Central 3

Lors de la première partie d'un programme double, un solide coup de circuit de Gilles Lanthier frappé au début de la sixième manche alors qu'il y avait deux coureurs sur les sentiers a produit trois points et a propulsé les siens vers une victoire de 5-3. Les deux équipes étaient alors à égalité, deux à deux. Lanthier a, plus, réussi un coup sûr pour être le meilleur des siens à l'offensive. Romuald Mongeon a remporté la victoire. Raymond Lacelle et Pierre Charette ont été les meilleurs frappeurs des hôteliers avec chacun deux coups sûrs en trois présences.

Caisse Pop 4 Traversiers 2

Lors du deuxième match du programme double, les gars de la Caisse Pop ont saisi une avance de 4 à 0

dès les trois premières manches pour ensuite voir leurs adversaires, les gars de la Traverse Masson-Cumberland compter deux points à la manche finale, et aussi remporter une victoire serrée de 4 à 2. Luc Lacelle a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un coup de circuit bon pour deux points tandis que son coéquipier, Jacques Lanthier a réussi trois coups sûrs en autant de présences au bâton. Ce dernier a remporté la victoire au monticule. Denis Charlebois a été le meilleur des traversiers avec un solide coup de deux buts bon pour deux points. Alain Deschatelets a subi la défaite.

CLASSEMENT

Noms	PJ	G	P	N	PTS
Classe Pop	14	8	3	3	19
Taverne	14	8	4	2	18
Traverse	14	4	8	2	10
H. Central	14	3	8	3	9

Prochaines parties

Parties remise en date du 1er juillet:
 Caisse Pop vs Taverne 7.00pm
 Traversiers vs H. Central 8.15pm
 Caisse Pop vs Traversiers 7.00pm
 H. Central vs Taverne 8.15pm

Au moment de mettre sous presse, l'on ne connaissait pas la décision des équipes de la ligue, à savoir lequel de ces deux programmes serait disputé en premier lieu.

Ligue Hockey Jr.B du district

Des "mesures" seraient prises contre Cornwall.

Suite à la décision des directeurs de l'Association de hockey du district d'Ottawa de n'infliger qu'une pénalité de \$600 à l'équipe des Mavericks de Cornwall dernièrement, les directeurs des équipes de la ligue de hockey junior "B" ont l'intention de prendre à leur tour des mesures des plus sévères. En effet, notre journal a appris de la bouche du président Jean-Paul Poissant que les directeurs du circuit auraient l'intention de se réunir pour étudier le cas de la ville ontarienne. On sait que lors des éliminatoires, l'équipe ontarienne a refusé de commencer une série avec les Blue Wings à Perth suite aux directives qu'a donné la ligue à ses joueuses de débiter la série hâtivement. La série devait débiter à Cornwall à une certaine date, mais comme cela aurait retardé le déroulement des matches, a pris la décision que l'on connait. Or, suite à la décision de l'ODHA de suspendre l'équipe de Cornwall, les propriétaires de l'équipe ont décidé d'en appeler. On connait ce qui est arrivé.

Mis au courant de la décision de l'ODHA par notre reporteur, le président M. Jean-Paul Poissant s'est dit très surpris et l'a qualifié d'absurde. Or, il semble qu'une assemblée générale sera convoquée, et les directeurs du circuit ont l'intention de "prendre position". Toujours selon les informations obtenues, l'on aurait l'intention d'expulser les Mavericks des cadres de la ligue. Aussi, une autre alternative serait la demande d'un dépôt évalué entre \$500 et \$1,000 pour une période de trois ans. On parle d'inclure une amende de \$200. Or, suite aux discussions avec le président Poissant, il semble que les directeurs aurait du pain sur la planche. Aussi, l'on étudierait un calendrier régulier pour la prochaine saison 1975-1976 avant d'apporter des changements et de les adopter.

Ligue de baseball Intercités

de l'Outaouais.

Éliminatoires de fin de saison.

Après avoir eu une saison des plus fructueuses dans le baseball organisé, la ligue "Intercités" de l'Outaouais entreprendra dans un avenir rapproché si ce n'est pas déjà fait, les éliminatoires de fin de saison.

Les responsables de la ligue nous ont révélé que les éliminatoires de la "catégorie moustique" et de "catégorie pee wee" seront de deux parties de trois, tandis que les

équipes de catégorie "bantam" et "midget" disputeront des éliminatoires d'une série de trois de cinq. Dans chacune des catégories impliquées, l'équipe de quatrième position affronte celle de la première position; tandis que dans l'autre série, l'équipe de deuxième position affronte celle de troisième position.

Au moment d'écrire ces lignes, ne connaissant pas le classement final officiel il nous est impossible d'inscrire les noms des équipes impliquées.

Si vous n'êtes pas un castor, lisez ceci.



Seuls les castors sont habilités à construire des digues sans permission. Toutefois, si vous êtes un propriétaire riverain et que vous envisagez d'effectuer des travaux en cours d'eau tels: érections de quais, de digues, de murs de protection, de ponts, etc., vous devez faire la demande d'un permis vous autorisant à ces travaux en vous adressant à:

La Direction générale des eaux
 Ministère des Richesses naturelles
 1640, boulevard de l'Entente
 Québec G1S 4N6

SEULS LES CASTORS EN SONT ABSTENUS!



Gouvernement du Québec
 Ministère des Richesses naturelles

Paroisse St-Grégore de Nazianze

Horaire des Messes - Semaine du 10 au 17 août 1975.

Dimanche, le 10 août:

- 8:30 Mme Ajmé Laurin M. Mme Edouard Lavell
rappel de M. Roméo Hayes
10:00 M. Conrad Beauchamp M. Mme Jean-Guy
Bourassa & M. Mme Fernand Vincent
Rappel de M. Henri Dinelle
11:00 M. Mme Oscar Prud'homme & leur fils Rhéal.
Mme Gilles Bertrand & Mme Ferdinand Scant-
land. Rappel de Mme Moïse Lamoureux.
12:00 M. Mme Osias D'aoust & Antonine - Mme Ra-
chel Rudenko. Rappel de Mme Moïse Parent

Publications:

Lundi, le 11 août:

- 4:00 Richard Storey Club de la Fraternité. Rappel
de Mme Léda Judge

Mardi, le 12 août:

- 4:00 Honneur de Ste-Thérèse Une paroissienne.
Rappel de M. Conrad Beauchamp

Mercredi, le 13 août - pas de messe

Jeudi, le 14 août - pas de messe

Vendredi, le 15 août:

- 4:00 M. Ildège Touchette (3e ann.) Son épouse
Rappel de Mme Jacques Lefèvre

Samedi, le 16 août - Messes dominicales:

- 3:00 Mariage: Maurice Desjardins - Gaétanne Matte
4:00 Mariage: Jean-Louis Perrier - Lucie Mongeon
5:30 M. Marcel Desjardins (1 ann.) Son épouse et
ses enfants. Rappel de M. Josephat Allaire
7:00 Parents défunts M. Mme Joseph Charlebois
Rappel de Mme J. -Berchmans Haspect

Dimanche, le 17 août:

- 8:30 Mme Claudias Chénier Les membres du Cer-
cel des Fermières. Rappel de Mme Rita Beau-
champ
10:00 Mme David Sabourin Ses enfants Emile, Hec-
tor & Mme Thérèse Turpin. Rappel de M. Ai-
mé Latour
11:00 Mme Carole Bertrand Son époux et son fils
Rappel de Mme Albert Jémus
12:00 M. Wilfrid Proulx Personnel de la Polyvalente
de B'ham. Rappel de Mme Joseph Lalonde

Publications:

Pierre St-Denis - Micheline Desjardins
Michel Mercier - Linda Girouard
Benoit Charet - Adèle Leduc
Michel Guindon - Madeleine Desjardins
Denis Gauthier - Micheline Arsenaault
Gilles Faubert - Line Joanisse

LORENZO CADIEUX  J.B. VILLENEUVE

AMBULANCE

Honoré Cadieux

MAISON FUNÉRAIRE - FUNERAL HOME

322 MAIN,
BUCKINGHAM, QUÉ.

986-3834

986-3426

VINCENT BRUNET

ENRG.

MAISON FUNÉRAIRE - AMBULANCE

115 MacLaren St., Buckingham, P.Q.

Gonnot Auto Body

ROUTE 8, TEMPLETON EST, QUÉ.

Débosselage, peinture, fibre de verre,
chassis, estimation gratuite.

TEL.: 663-2012

R. Gemme, Prés. et Gérant.
C. Gonnot, Assistant Tél.: rés.: 663-7661

Deux jeunes oiseaux se sont fait couper les ailes!



Quelle ne fut pas la surprise de Bernard Lemay et de Lynn Matte lorsqu'en sortant de l'église de St-Grégore de Nazianze, le vendredi 1er août, ils aperçurent un groupe de bons amis désireux de leur infliger un traitement de la peau. On voit à gauche nos deux tourtereaux qui sont en train de goûter aux soins de nos esthéticiens locaux.



Après: "L'opération" est terminée et quel succès! Quels jolis visages! Bernard et Lynn recommandent ce traitement à ceux et à celles qui, à la veille de leur journée de mariage, désirent se débarrasser de leurs rides et de leur dignité.

(Photos Roger Paquin)

Paroisse - St Luc

MERCREDI, 6 août

7h.00 p.m.: Pierre Morin - M. et Mme Guy Mainguy

JEUDI, 7 août

7h.00 p.m.: M. et Mme Roméo Séguin - La succes-
sion.

VENDREDI, 8 août

7h.00 p.m.: Théobald Carrière - La succession.

SAMEDI, 9 août

5h.15 p.m.: Dame Eugène Malette - M. et Mme Charles
Gay.

7h.00 p.m.: Dame Emmanuel Chénier - Ses enfants.

DIMANCHE, 10 août

10h.00 a.m.: Elzéar Malette - Offrande au service.

11h.30 a.m.: Lionel-Joyce - M. et Mme René Thibert.

LUNDI, 11 août

7h.00 p.m.: Thomas Hayes - Léontine Bourassa.

MARDI, 12 août

7h.00 p.m.: M. et Mme Roméo Séguin - La succes-
sion.

MERCREDI, 13 août

7h.00 p.m.: Alphonse Racine - Offrande au service.

JEUDI, 14 août

7h.00 p.m.: Dame Jeannine Chénier - M. et Mme
Gilbert Proulx.

Publication de mariage: Serge Bastien et Line Bérubé.
Nouveaux baptisés:

- Louis, François, enfant de M. et Mme Robert Major.

Parrain: Normand Pagé; marraine: Noëlla Larocque.

- Marie, Gisèle, Manon, enfant de M. et Mme Denis

Saint-Laurent. Parrain: Richard Philippe; marraine:

Gisèle Saint-Laurent.

- Marie, Estelle, Josée, enfant de M. et Mme Denis

Saint-Laurent. Parrain: Roland Maranda; marraine:

Estelle Lemay.

Radio Canada (C.B.O.F.) vous invite à visiter, jeudi le

7 août, son mini-car qui sera à Buckingham et à synto-

niser 1250 tous les jours de la semaine entre 16h. et

18h. alors qu'on nous présentera un magazine d'infor-

mations régionales.

Nouvelles

de la

Léglon

par Ivan Spate

Cycle-thon en faveur de la Fondation du Rein

Dans le but de recueillir des fonds pour les re-
cherches parmi les enfants, la Fondation du
rein, chapitre du Ottawa-Hull, organise un cycle-
thon pour le dimanche 24 août dans les rues
de la ville d'Ottawa et de la ville de Hull. Les
organisateurs espèrent recueillir plus de
\$125,000 en vu de permettre de faire des re-
cherches parmi les enfants du Hull-Ottawa mé-
tropolitain et de faire du dépistage pour de
l'infection conduisant au mauvais fonctionne-
ment des reins. Lors de plusieurs séries de re-
cherches en vu de dépister un mauvais fonc-
tionnement, l'on a découvert que de 2 à 5 pour

cent des enfants souffraient d'une infection au
rein.

Le départ du cycle-thon aura lieu en face des
édifices du parlement d'Ottawa et avec le ter-
rain de l'Exposition Central d'Ottawa comme
point d'arrivée. Les participants à cet évé-
nement de bienfaisance parcoureront un total
de 40 kilomètres, ou 24 milles dans les diver-
ses rues des villes d'Ottawa et de Hull. Le
départ se fera à 9h00 du matin et chaque par-
ticipant qui franchira la barrière d'arrivée avant
15h00 (3.00p.m.) se méritera un laissez-passer
gratuit pour les activités de l'exposition! Un
cycle-thon pour les enfants de moins de huit
ans est organisé avec, comme point de départ
et point d'arrivée, le parc Landsdowne. Le
départ aura lieu à 9h00 le matin le dimanche
24 août et Ronald MacDonald sera présent
pour encourager les jeunes participants.
M. Ivan Spate, un des responsables pour la fon-
dation du rein dans le secteur de Buckingham
et de la région, demande à la population d'être
généreux en "commanditant" un participant.
On peut le faire en obtenant une formule à cet
effet au magasin IGA D'AOUST situé sur la
rue principale. Notons que pour les enfants,
ces derniers n'auront qu'à parcourir une distan-
ce de trois milles. Votre contribution permet-
tra de traiter avec des antibiotiques d'infecti-
on du rein. Peut-être qu'un jour votre en-
fant pourrait en bénéficier!

Jean-Pierre Lacroix Aluminium Ltée.

R.R. NO. 1 - BUCKINGHAM



ENTREPRENEUR GENERAL

ESTIMATION GRATUITE

CORNICHES ET REVETEMENT D'ALUMINIUM
FENETRES COULISSANTES ET THERMO
FENETRES DOUBLES EN ALUMINIUM
Auvents de toutes grandeurs
PORTES ALUMINIUM
PREMIERE QUALITE 2"

Dalles 4 et 5 pouces aluminium emailées blanc

POUR INFORMATIONS, COMPOSEZ:

Bureau 986-5663

Résidence 986-6127

Petites Annonces

A VENDRE

Datsun 71 - 2 portes, 4 vitesses sur plancher. Très bonne condition avec radio. Téléphonez 986-2141 (6)

Maison à vendre, 4 chambres à coucher, chauffage électrique, garage. 295 Charles. Tel. 986-2802. (9-JAC)

Ensemble de 3 valises Carson, couleur vert. En excellente condition. Prix à discuter. 986-8557. (16) (JAC)

Dodge Dart 1969 - 2 portes, 4 vitesses au plancher, moteur 340 C.V. Prix à discuter. Tel. 986-5132 (23-30-6-13)

Maison d'une chambre à coucher incluant terrain de 250 x 350 pieds. Prix à discuter. Tel. 986-8877 (30-6)

Lot à bois de 100 arpents à vendre. Situé sur le chemin de Mayo. Ecrire à E. Desmarceaux, 10939 Ste-Gertrude, Montréal Nord, P.Q. H1J 5N8 (6)

A VENDRE
dans Buckingham-Petit commerce établi depuis trente-deux ans.
986-9008

Datsun à vendre 1972, 34,000 milles radio transmission manuelle. Bonne condition \$1,600.00 ou meilleur offre 986-6642 (6-13)

Boîte avec supports pour bateaux pour petit camion, peut-être employée comme "camper" 986-5172 (6)

Lots à vendre appelez après 5 heures p.m. 986-3411 (6-13)

Maison mobile de marque Paramount 1972. 68 x 14 pieds (d'un particulier.) Installé, meublé si désiré. Visitez après 6 heures sur Avenue Des Laurentides Angers, environ 1 mille de la route 8 (148) (30-6)

MASSON - Grande maison à vendre. Signalez 986-5755 (30-6)

1974 Cougar XR7, V-8 avec 19,000 milles. Automatique, pneus radials. Très bonne condition. Prix demandé \$4,500.00 ou meilleurs offre. Signalez 427-6943 ou (613) 521-3226 (6)

2 motocyclettes Yamaha 1973. Une 60 c.c. et l'autre 200 c.c. En bonne condition. Signalez 986-6759 pour plus d'information. (6-13)

A VENDRE

a sacrifice pour raison de maladie. Bon bungalow en brique et pierre, aussi garage, situé sur coin de rue 17 Gauthier et C.P.R. à Masson. Il faut le voir pour le croire. Lot 100' x 70' Tél.: 986-3230

1973 Montégo MX Brougham 2 portes, toit rigide. Poêle électrique 4 ronds. Stéréo, tourne-disque, radio lecture 8 pistes tape deck. 986-2245. 43 St-Louis Masson (6)

Duplex sur la rue Charles, B'ham. Un côté de 3 chambres à coucher et l'autre d'une chambre à coucher. Téléphonez après 5 heures p.m. à 986-5217 (6-13)

CSRP

La Commission Scolaire Régionale Papineau désire établir une liste des pensions disponibles dans Buckingham pour ses étudiants. Un coupon est publié dans le journal, veuillez le remplir et le retourner à l'adresse indiquée. Votre coopération serait des plus appréciée.

LA COM. SCOL. REG. PAP.

Désire établir une liste des pensions disponibles dans Buckingham pour ses étudiants. Veuillez coopérer s'il y a lieu en composant 986-8511, poste 243. ou remplissez ce formulaire et postez-le à:

SERVICE AUX ETUDIANTS,
C.S.R. Papineau,
C.P. 68,
Buckingham, Qué.
J8L 2X1

FICHE DE PENSIONS POUR ETUDIANTS

NOM DU PROPRIETAIRE _____

ADRESSE _____

TEL _____

Peut accommoder (nombre) _____

Garçon Fille Les deux

Chambre seulement

Chambre et pension

A LOUER

Thurso - Local commercial sur rue très achalandée. 1400 pieds de plancher avec voutre. Libre le 1er juillet. Tél.: 985-2758. (7-JAC)

Appartement 2 chambres, \$120 par mois, situé sur la rue Lemieux tout près de la polyvalente. Reine Brasseur: 986-8276 (6)

Logis à louer sur la rue Principale. \$85.00 par mois. Libre le 1er août. Tél. 986-5663 (23-JAC)

A Masson - Logis de 2 chambres à coucher. Libre le 1er septembre. Tél.: 986-3144 ou 986-5809. (16-23-30-6)

LAISSEZ-NOUS DORLOTER VOTRE

confort



UN SERVICE DE PREMIER ORDRE

L'entretien, le nettoyage et la réparation de votre brûleur sont des services essentiels qui doivent être effectués par des spécialistes.

ROBERT LAROCHE

986-5536

Buckingham

986-6761

Paul Deep Steam

NETTOYAGE DE TAPIS ET DIVANS
À LA VAPEUR. SÉCHAGE RAPIDE.
EXTRACTION DE TOUTES SALETÉS
SERVICE DE 24 HEURES
Estimation et démonstration gratuites



TEL: 986-2411
RES: 986-3496

Charette Menuiserie Générale

ARMOIRES,
PORTES ET CHASSIS

136, RUE CHURCHILL
BUCKINGHAM, QUÉ.
J8L 1V9

DISTRIBUTEUR:

PRODUIT DE BETON.
READY MIX, BLOCS

DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES

Jusqu'à \$10,000 pour:
• rénover la maison
• consolider les dettes
• réaliser des achats importants
Avec un prêt HFC, vous obtenez:
• de l'argent comptant, immédiatement
• à un taux aussi bas que 14.98%
• sans payer ni boni ni frais additionnels
• et vous pouvez rembourser le solde en tout temps, sans frais supplémentaires.
Renseignements sur demande.
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
101 rue St-Joseph,
Buckingham. Tél.: 986-3327

DA-RON Construction

Daniel Rombault -
propriétaire

ENTREPRENEUR
GENERAL

Rénovations
de tout genre

réparations intérieures

556 Eddy,

Buckingham, P.Q.

986-8039

986-5082

HEURE DE TOMBEE:

Chaque insertion: \$1.50 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonces avec cadre: \$2.00 - Toutes les petites annonces payables à l'avance.

Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: 75¢ de plus.

CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuitement.

Toute nouvelle annonce reçue à notre bureau lundi avant midi, sera insérée dans le journal de mercredi. Il en est de même pour les annulations.



ON DEMANDE

ASSUREUR-VIE demandé, homme ou femme. Auto essentielle. Agé de 21 ans et plus. Salaire garanti selon les aptitudes. Union du Canada Assurance-Vie. Tél. 771-6206 ou écrire au 153 Principale, Hull, P.Q. (18-25-2-9-16-23-30-6)

Jeune fille demandé pour aidé à gardé des enfants. Logé et couché du lundi au vendredi. Masson. Signalez 986-5436 (30-6-13)

Piano demandé après 6 heures p.m. 986-3609 (6)

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi, de 8 à 5 h. 986-6514. (26-JAC)

\$50.00 à \$324.00 par semaine. Avez-vous 3 soirées par semaine. 2 associés(ees) AMBITIEUX et HONNETES recherché. Pas d'investissement. Pour entrevue, écrire à C: P. 516, HAWKESBURY, ONTARIO. PREMIER RENDU, PREMIER SERVI. (30-6-13-20-27)

Personne fiable pour garder 2 enfants - légers travaux ménagers - logée et nourrie - salaire à discuter - Gatineau, après 4h30 PM - 663-7956 (6)



Estimation gratuite

TEL.: 986-8300

Plomberie Delorme

M. LAVIGNE, PROP.

Plomberie - Chauffage - Réparations

340 PRINCIPALE, BUCKINGHAM, P.Q.



UNE ANNONCE C'EST BEAU,
QUAND LES RESULTATS SONT GROS
SUIVEZ LA FLECHE DU TEMPS...

PLACEZ UNE ANNONCE
DANS



le bulletin

UN HEBDO BIEN DE SON TEMPS
SIGNEZ

986-5082

663-0131

ET DEMANDEZ

Marcel Quevillon

QUI DIT le bulletin
EST DANS L'BON CHEMIN

l'endroit pour l'achat de votre viande



Nous nous soucions de la nutrition et des aubaines
 CE SYMBOLE INDIQUE LES SPECIAUX HEBDOMADAIRES IGA PARRAISANT A
 LA LISTE D'ALIMENTS POUR UN REGIME NUTRITIF DE LA COMMISSION DE
 REVISION DU PRIX DES ALIMENTS.



BOEUF BUDGET - CATEGORIE "C"

ROTI DE COTES DESOSSEES

Coupe dans les cotes de boeuf

\$ **1.78**
liv.

BOEUF BUDGET - CATEGORIE "C"

BIFTECKS DE COTES DESOSSEES

Coupe dans les cotes de boeuf

\$ **1.88**
liv.

POITRINES DE POULET FRAIS

Des tenant

liv. **99c**

ROTIS DE BOEUF DESOSSES

Côtes croisées, congelé de la Nouvelle Zélande
 Coupe dans le plateau de boeuf

liv. **99c**

COTELETTES DE PORC DANS L'ÉPAULE

Coupe dans l'épaule

liv. **99c**

Roti de Croupe **1.78**

Deviator - Coupe dans le plateau de boeuf Br. Beef Budget - Cat. "C"

Biftecks en Cube **1.98**

Coupe dans la tranche de boeuf Beef Budget - Cat. "C"

Morceaux de Bologna **49c**

TOP VALU

Saucisses de Porc **79c**

à petites ligatures - Top Valu - Emb. au magasin

Épaule de Jambon **99c**

picnic fumée - Maple Leaf

Roules Cottage **1.59**

Marmalade Sucrés - Maple Leaf - 2 x 3 liv.

Jambon **1.98**

tout cuit - Devoce Canadian Queen - 1 1/2 x 1 1/2

Roti "Oeil de Ronde" **1.98**

Coupe dans la tranche de boeuf - Beef Budget - Cat. "C"

Filet Mignon **2.98**

Dans la tranche de boeuf - Beef Budget - Cat. "C"

Pain Similipoulet **44c**

ou macaron à fromage ou de bologna Maple Leaf ou Top Valu

Saucisses Polonaise **99c**

en Anneau - Maple Leaf

Wieners Sans Peau **79c**

Maple Leaf ou Top Valu

Bacon de Flanc **1.79**

Tranche - Maple Leaf - Pq. de 1 liv.

Bacon de Flanc **1.69**

Tranche - Top Valu - Pq. de 1 liv.

Cafe Moulu
CHASE N. SANBORN

\$ **1.09**

Sirop de Table
CANADIANA

59c

Soupe aux Pois ou aux Legumes

39c

Papier Hygienique

45c

Detersif Liquide

2 \$ 1.25

Tarte à la Creme

49c

Pois de Choix 3 **1.00**

liv. de 19 on. AYLMER

Pêches 4 **69c**

liv. de 28 on. De fantasia - Del Monte

Cocktail aux Fruits de Fantaisie - DOLE **49c**

Liquours Douces 8 **1.00**

liv. de 10 on. SAVEURS ASSORTIES - TOP VALU

Champignons Marceux 4 **45c**

liv. de 14 on. ET TIGES - TOP VALU

Cristaux à Saver 4 **95c**

liv. de 3 1/2 on. D'ORNIER BREVETÉ MARQUE NATIONALE

Levure Evapore 4 **36c**

liv. de 14 on. CARNATION

Spaghetti # Spaghettini 4 **78c**

liv. de 3 lb. DU MACARONI COUPE - CATELLI

Olives Romaines 4 **59c**

liv. de 12 on. REGULIER - GATTUSO

Olives Manzanilles 4 **89c**

liv. de 12 on. garnies, non placées - GATTUSO

Cornichons Tranchés 4 **69c**

liv. de 24 on. ORIENTAL

Bourre # d'Arachides 4 **75c**

liv. de 16 on. SQUIRREL

Thon # à Chair 4 **54c**

liv. de 6 1/2 on. Pate en Morceaux - Star Kist

Biscuits # à la Vanille 4 **89c**

liv. de 1 lb. BÉBÉ - DADS

Biscuits Malle 4 **55c**

liv. de 13 on. PUFFS - DAVID

Aliments pour Chiens 4 **1.00**

liv. de 15 on. REGULIER VARIÉTÉS ASSORTIES - DR. BALLARDS

Serviettes de Table 4 **38c**

liv. de 20 on. en Papier Blanc, ou Colore - White Swan

Detersif en Poudre 4 **3.98**

liv. de 10 lb. TIDE

Couches Jetables 4 **2.44**

liv. de 24 on. ULTRA ABSORBANTES - PAMPERS

Sacs à Déchets 4 **99c**

liv. de 10 on. GLAD

Papier d'Emballage 4 **85c**

liv. de 200 plaques. EN PLASTIQUE - GLAD

Frites et Poisson 4 **75c**

liv. de 20 on. BLEU DE BOSTON CONGÈLE - HIGHLINE

Pizza Congelée 4 **2.19**

liv. de 22 on. DE LUXE - McCAIN

Limonado 4 **88c**

liv. de 6 on. Blanc ou Rose CONGÈLE - TOP VALU

Pâte pour croquer 4 **37c**

liv. de 7 on. les saveurs variées essences - Pillsbury

Fromage Vieilli 4 **1.29**

liv. de 17 on. BLANC OU COLORE - SCHNEIDER

Margarine # Tulip 4 **55c**

liv. de 1 lb. (Magasins de l'Ontario Seulement)

Livret d'Alumettes 4 **35c**

liv. de 20 on. IGA

Arachides avec Ecalles 4 **79c**

liv. de 14 on. PLANTERS

Cornets regulier 4 **47c**

liv. de 20 on. (paquet de maison) - Robinson

PAILLES de 10 1/2" 4 **29c**

liv. de 100 on. (paquet de maison) - Robinson

Chocolat Combe 4 **1.49**

liv. de 12 on. SNICKERS

Shampooing 4 **1.29**

liv. de 100 on. Lotion ou en gel - Head and Shoulders

Saccharine 4 **75c**

liv. de 1 lb. Pharme 1/4 Gr. - pag. de 500



"Idéal pour congeler, à conserver ou à manger fraîche"

PECHES FRAICHES de l'Ontario

No. 1 du Canada

\$ **1.38**

Paquet de 4 pièces

IGA DONNE DES TIMBRES GOLD BOND "GOLDEN TIE" SUR ACHATS EN DOLLARS SEULEMENT. NOUS REBOUTONS MAIS LES TIMBRES GOLD BOND NE SONT PAS RENDUS A L'ACHAT DE CIGARETTES, BIEN (dans les magasins de Québec) QU'AVEC LES ARTICLES ACHETÉS AU COMPTOIR DE BIENS ARTICLES OU DE REPAS LIÉGÉS.

NOUS VOUS REVENONS LE DROIT DE LUTTER EN CHANGÉANT SELON LES CHANGEMENTS D'UNE MANIÈRE. Fourmi et Servit par M. Loeb Limited. POUR UN VOUCHER JUSQU'À LA FIN DU MOIS SAISON LE 9 AOÛT, 1975.

D'AOUST IGA

746 Principale, Buckingham, Qué.